



Rapport d'activité

2016



1. Présentation générale

Le Fonds culturel national est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture et régi par la loi modifiée du 4 mars 1982, publiée au Mémorial A n° 12 du 12 mars 1982. Il a pour mission de recevoir, de gérer et d'employer les allocations et dons émanant de sources publiques (à l'exception de celles de la part de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte) et privées en vue de la promotion de la culture, du patrimoine et des arts. Il octroie des aides sélectives et des bourses à des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation ainsi que des subventions à des associations et acteurs culturels dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

2. Organisation interne

2.1. Le comité directeur

Le Fonds culturel national est administré par un comité directeur composé de Jo Kox, président, de Danièle Kohn-Stoffels, secrétaire, et de Raymond Bausch, membre. Les mandats d'une durée de 3 ans ont été reconduits par arrêté ministériel du 4 novembre 2015, publié au Mémorial B n° 130 du 17 novembre 2015.

Pendant l'année 2016, le comité directeur du Fonds culturel national a été convoqué à treize réunions ; s'y ajoutent les entrevues et entretiens que les membres du comité directeur ont eus avec des particuliers ou des délégués de groupements, d'associations et des services ou administrations publiques ainsi que les manifestations auxquelles le comité directeur était représenté.

Le secrétariat administratif a été assuré par Sonja Lemmer-Kap jusqu'au 1^{er} octobre 2016. Engagée en 1987, Sonja Lemmer-Kap a fait valoir ses droits à la retraite en septembre 2016 et a été remplacée par Catherine Krettels.

Enfin, le Fonds culturel national a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes en 2016, portant sur les exercices de 2013 à 2015. Ses conclusions seront remises en 2017.

2.2. La commission interministérielle

Prévue à l'article 11 de la loi de 1982, la commission interministérielle se réunit pour délibérer et accepter les dons en nature. Suite à cette procédure, le Fonds culturel national émet aux donateurs des certificats de déductibilité fiscale pour l'année d'imposition en cours.

Depuis le 12 juin 2015, la commission interministérielle est composée de Monique Adams (Administration des contributions directes), Thomas Feider (Administration de l'enregistrement et des domaines), Anne Greiveldinger (ministère d'État) et Claudine Hemmer (ministère de la Culture).

La commission interministérielle s'est réunie deux fois au cours de l'année 2016.

2.3. Le jury

Le jury est un ensemble d'experts réunis en commission pour évaluer les dossiers de candidatures dans le cadre du programme des bourses ou résidences d'artistes proposées par le Fonds culturel national. Les membres doivent avoir une connaissance de la pratique artistique pour laquelle ils ont été choisis. On y différencie entre comité de sélection et jury, selon le pouvoir décisif des membres de ces organes.

Les membres sont nommés par le comité directeur pour une durée maximale de trois années consécutives, renouvelable une seule fois pour une durée de 2 ans. À noter que les membres devront adhérer à un code de déontologie élaboré par le Fonds culturel national qui encadrera le processus d'évaluation. Ce code devra être suivi de façon rigoureuse permettant ainsi de veiller à ce que les principes de compétences, d'impartialité, d'intégrité, de loyauté et de respect soient respectés.

a) Les comités de sélection

Les comités de sélection sont chargés d'évaluer les dossiers de candidature dans le cadre des résidences d'artistes proposées par le Fonds culturel national. Ils doivent avoir une bonne connaissance du secteur culturel luxembourgeois et être reconnus dans le milieu culturel pour leurs compétences. Les comités de sélection participent à une première procédure d'évaluation. Les recommandations avec une liste restreinte de candidatures seront ensuite présentées aux partenaires du programme pour la décision finale.

- Béatrice Josse, Frac Lorraine, Bourse de recherche et de création à Montréal (CA). Bourse Focuna.
- Kevin Muhlen, Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, Bourse de recherche et de création à Montréal (CA). Bourse Focuna.
- Michèle Walerich, Centre national de l'audiovisuel, Bourse de recherche et de création à Montréal (CA). Bourse Focuna.

b) Les jury

Les jurys sont chargés d'évaluer les dossiers de candidature dans le cadre des bourses ou résidences d'artistes proposées par le Fonds culturel national. Ils doivent avoir une bonne connaissance du secteur culturel luxembourgeois et être reconnus dans le milieu culturel pour leurs compétences.

Les membres de jury ont un pouvoir décisif et final quant à la sélection définitive du lauréat de la bourse ou résidence.

- Carl Adalsteinsson, CAPE, Ettelbruck Bourse Michelle. Bourses pour master classes internationales.
- Patrick Coljon, OPL, Luxembourg Bourse Michelle. Bourses pour master classes internationales.
- Valério D'Alimonte, Luxembourg for tourism Résidence de recherche et de création à Paris (F). Bourse GG-FBL.
- Damien Deroubaix, Artiste Résidence pour artistes plasticiens à Bourglinster (L). Bourse Francis-André.
- Guy Engels, Radio 100,7 Bourse Michelle. Bourse d'aide à une tournée de concerts.
- Dominique Escande, Neimënster Bourse Michelle. Bourse de composition musicale.
- Francis Feidler, Curateur Résidence pour artistes plasticiens à Bourglinster (L). Bourse Francis-André.
- Frank Feitler, Dramaturge Bourse Focuna. Bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents.
- Rémy Franck, Pizzicato Bourse Michelle. Bourse d'aide à une tournée de concerts.

- Guy Frisch, United Instruments of Lucilin
Bourse Michelle. Bourse de composition musicale.
- Stephan Gehmacher, Philharmonie Luxembourg
Bourse Michelle. Bourses de participation à la
« Music Education Academy ».
- Laura Graser, Rotondes
Bourse Focuna. Bourse d'accompagnement pour
metteurs en scène émergents.
- Gabriele D. Grawe, Les 2 Musées de la Ville de
Luxembourg
Résidence pour artistes plasticiens à Bourglinster (L).
Bourse Francis-André.
- Danielle Igniti, Galeries d'art de la Ville de Dudelange
et opderschmelz
Résidence de recherche et de création à Paris (F).
Bourse GG-FBL.
- Marc Jacoby, Conservatoire du Nord, Ettelbruck
Bourse Michelle. Bourses pour talents précoces +
Bourses d'études musicales en master
- Christoph König, Solistes Européens, Luxembourg
Bourse Michelle. Bourse de soutien à un jeune musi-
cien intégrant un orchestre professionnel.
- Mariette Lentz, Conservatoire du Nord, Ettelbruck
Bourse Michelle. Bourses pour master classes en
chant.
- Jean-Paul Majerus, INECC, Luxembourg
Bourse Michelle. Bourses pour master classes en
chant.
- Luisa Mauro, École de musique de l'UGDA
Bourse Michelle. Bourses pour master classes en
chant.
- Marc Meyers, Conservatoire de Luxembourg
Bourse Michelle. Bourses pour talents précoces +
Bourses d'études musicales en master.
- Françoise Molitor, Cedom, Bibliothèque nationale de
Luxembourg
Bourse Michelle. Bourses de recherche pour la pré-
paration du mémoire de fin d'études en musicologie.
- Alex Müllenbach, Mozarteum, Salzburg
Bourse Michelle. Bourses pour master classes inter-
nationales.
- Eugène Prim, Solistes Européens Luxembourg
Bourse Michelle. Bourse de soutien à un jeune
musicien intégrant un orchestre professionnel.
- Valérie Quilez, Mission culturelle du Luxembourg en
France
Résidence de recherche et de création à Paris (F).
Bourse GG-FBL.
- Serge Rangoni, Théâtre de la Place, Liège
Bourse Focuna. Bourse d'accompagnement pour
metteurs en scène émergents.
- Sam Reinard, Rocklab-Centre de ressources,
Rockhal
Bourse Michelle. Bourses de recherche pour la pré-
paration du mémoire de fin d'études en musicologie.

- Marcel Reuter, Compositeur
Bourse Michelle. Bourse de composition musicale.
- Danielle Roster, Cid-Femmes et Genre, Luxembourg
Bourse Michelle. Bourses de recherche pour la pré-
paration du mémoire de fin d'études en musicologie.
- Francis Schoup, Mécène
Résidence pour artistes plasticiens à Bourglinster (L).
Bourse Francis-André.
- André Schoup, Mécène
Résidence pour artistes plasticiens à Bourglinster (L).
Bourse Francis-André.
- Pascal Sticklies, Philharmonie Luxembourg
Bourse Michelle. Bourses de participation à la
« Music Education Academy ».
- Marc Treinen, Conservatoire d'Esch-sur-Alzette
Bourse Michelle. Bourses pour talents précoces +
Bourses d'études musicales en master
- Roland Wiltgen, Fédération luxembourgeoise des
auteurs-compositeurs, Luxembourg
Bourse Michelle. Bourse d'aide à une tournée de
concerts.
- Katherine Zeserson, Spécialiste indépendante de
l'enseignement musical, GB
Bourse Michelle. Bourses de participation à la
« Music Education Academy ».

3. Missions

3.1. Aides et soutiens

Le Fonds culturel national contribue à soutenir et à renforcer la créativité au Luxembourg en promouvant l'activité culturelle nationale par des subventions sélectives. Ces aides et soutiens sont liés à des projets et sont affectés par le comité directeur, conformément aux objectifs arrêtés par la loi de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

Le comité directeur entend concentrer ses missions autour de deux axes principales :

- Soutien à la création artistique indépendante et au développement culturel ;
- Promotion et diffusion : favoriser la mobilité des créateurs, accompagner la diffusion des spectacles et expositions, favoriser les rencontres et échanges entre les intervenants culturels.

En 2016, le comité directeur s'est réuni à 13 reprises et a examiné 339 dossiers présentés par des institutions, associations, maisons d'éditions et artistes professionnels ou en voie de professionnalisation. Au total, 262 projets ont été soutenus financièrement (contre 245 projets en 2015).

Le montant total des aides financières ponctuelles allouées s'élève à 512.191,50 EUR.

Ventilation des aides et soutiens accordés en 2016

Nombre de demandes : 339

Nombre de projets retenus : 262

Catégories	Montant alloué	Variation budgétaire par rapport à 2015	Nombre de projets retenus
Musique	188.054,00 €	27,63 %	137
Littérature, édition	100.932,50 €	-24,56 %	43
Théâtre	100.100,00 €	-49,20 %	22
Arts visuels	54.750,00 €	-5,10 %	33
Danse	33.455,00 €	37,18 %	15
Arts multidisciplinaires	28.900,00 €	31,12 %	9
Design & métiers d'art	4.500,00 €	69,33 %	2
Cinéma d'art et d'essai	1.500,00 €	0,00 %	1
Total	512.191,50 €	100,00 %	262

Années	Dossiers	%	Subsides	%
2003	238		726.801,30 €	
2004	278	16,81 %	794.873,96 €	9,37 %
2005	273	-1,80 %	804.977,56 €	1,27 %
2006	283	3,66 %	731.330,23 €	-9,15 %
2007	271	-4,24 %	587.470,83 €	-19,67 %
2008	247	-8,86 %	630.648,09 €	7,35 %
2009	206	-16,60 %	445.915,00 €	-29,29 %
2010	184	-10,68 %	496.169,00 €	11,27 %
2011	205	11,41 %	539.699,47 €	8,77 %
2012	196	-4,39 %	494.223,00 €	-8,43 %
2013	248	26,53 %	654.503,94 €	32,43 %
2014	258	4,03 %	513.356,09 €	-21,57 %
2015	245	-5,04 %	523.848,12 €	2,04 %
2016	262	6,94 %	512.191,50 €	-2,23 %

Bénéficiaires des aides et subventions en 2016

1. Musique

Production CD

Anselme Pau, Artemandoline, Atelier Kannerbuch, Benoît Martiny, Bossmen, Chœur Robert Schuman, Claudia Moulin-Galli, Communication, Cynthia Koch, Daniel Balthasar, De Lâb, Decipher, DFX, District 7, Dock in Absolute, Dream Catcher, Gast Waltzing, Go by Brooks, Greg Lamy Quartet, Jerry Bernar, Julio Mendes Tavares, Kelly Decker, Kid Colling Cartel, Kitschicks, Laurence Koch, Maka MC, Marie Modestine Ekete, Marly Marques Quintet, MASKÉNADA a.s.b.l., Michel Clees, Mindpatrol, Mount Stealth, Miss Georgia Gray, My Own Ghost, Philippe Schwartz, Rachel Amegee, Reis/Demuth/Wiltgen, Sabine Weyer, Sabrina Gérard, Selena Audrey, Solistes Européens Luxembourg, Stephany Ortega, The Choppy Bumpy Peaches, The Kooters, Thierry Mersch, Tom Mersch, When 'Airy Met Fairy, Zero Point 5

Production video-clip

Alexander Uhlmann, Almost Endless, Austinn, Benjamin Heidrich, Bossmen, Claudia Moulin-Galli, Communication, David John Pike, Dock in Absolute, Jean Muller, Jeannot Sanavia, Joint Venture Percussion Duo, Kelly Decker, Laurence Koch, Mehdi Es-sbai, Michèle Tonteling, Mindpatrol, Mir wëllen iech ons Heemecht weisen a.s.b.l., Pascal Schumacher, Philippe Létalon, Sabine Weyer, Scarlet Anger, Stephany Ortega, The Gazmen, Thierry Mersch

Mobilité

7tet Inuk, Alben Petrovic Vrachanska, Ars Nova Lux, Austinn, Blanket Hill, CantoLX a.s.b.l., Chiahua Lee, David John Pike, Dock in Absolute, Elisabeth Flunger, Greg Lamy Trio, Kitschicks, KrausFrinkConrad & Wheelharmony, Luka Heindrichs, Maurice Clement, Melting Pol, Michel Flammant, Michel Reis, Monday Night Productions s.à.r.l., Mutiny on the Bounty, My Own Ghost, Napoleon Gold, Olivier Treinen, Pascal Meyer & Joint Venture Percussion Duo, Pascal Schumacher, Patricia Frères, Pit Dahm Trio, Porn Queen,

Reis/Demuth/Wiltgen, Sacha Schmitz, Saxitude, Say Yes Dog, Scarred, Sigurdur Flosason Quartet with Jeff Herr, Sun Glitters, The Majestic Unicorns from Hell, Transadlibit Duo, Trio Koch, Victor Kraus, When 'Airy Met Fairy

Commande

Alben Petrovic Vrachanska, Diffwinds, Gast Waltzing, Luxfestival a.s.b.l., Pascal Schumacher, Rubrica Art Ensemble a.s.b.l., Victor Kraus

Créations et concerts

Kulturkrees Celobrium a.s.b.l.

Concours

Artistes en Herbe a.s.b.l., École de musique de l'UGDA, Ensemble à Plectre d'Esch-sur-Alzette a.s.b.l., Festival International de Musique d'Orgue de Dudelange (FIMOD) a.s.b.l., Forum International a.s.b.l., Laurent Warnier, Multimediart a.s.b.l.

Festivals de musique

Luxembourg's Crazy Music Encounter

Master classes

Nei Stëmmen a.s.b.l.

2. Littérature, édition

Auteurs (auto-édition)

Guy Schons, Josiane Kartheiser, Roger Bour

Maisons d'éditions luxembourgeoises

Capybarabooks, Éditions Guy Binsfeld, Éditions Op der Lay, Éditions Saint-Paul, Éditions Schortgen, Editpress/Éditions Le Phare, Hyde Éditions, Édition Kremart

Maisons d'éditions étrangères

Éditions Joseph Ouaknine, Éditions Les Vanneaux, Georg Olms Verlag AG, Éditions L'Harmattan

Littérature d'enfance et de jeunesse

Atelier Kannerbuch, Corinne Kohl-Crouzet, Édition Kremart

Manifestations littéraires

Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg

Mobilité

Faiz Softic, Jeff Schinker, Les Amis d'Edmond Dune a.s.b.l.

Promotion

Luc Spada, SLLGC a.s.b.l.

Patrimoine, sciences

Association des artistes plasticiens du Luxembourg a.s.b.l., Institut Grand-Ducal, section Arts et Lettres, Société Préhistorique Luxembourgeoise a.s.b.l., Willibrordus-Bauverein a.s.b.l.

Publications commémoratives

CartoonArt a.s.b.l.

3. Théâtre**Saison théâtrale**

Kaleidoskop Theater, Kasemattentheater, Théâtre Ouvert Luxembourg, Théâtre du Centaure

Festival

Fundamental a.s.b.l., Janina Strötgen, TheaterFederation a.s.b.l.

Création théâtrale

Fabio Godinho, François Hausemer, Ici et Maintenant a.s.b.l., Independent Little Lies a.s.b.l., Sascha Ley, The Story in Motion Projet a.s.b.l.

Diffusion

TheaterFederation a.s.b.l.

Écriture théâtrale

DenTheater.lu a.s.b.l., Independent Little Lies a.s.b.l., Juan Carlos Muñoz, Théâtre du Centaure

Mobilité pour acteurs

Clio Van Aerde, Elsa Rauchs

Mobilité pour professionnels

Anne Simon

4. Arts visuels**Production**

Alain Calliste & Anne-Claude Jeitz, Aline Bouvy, Armand Quetsch, Bruno Baltzer & Leonora Bisagno, Carole Melchior, David Brognon, Gast Bouschet & Nadine Hilbert, Laurianne Bixhain, Letizia Romanini, Marco Godinho, Yann Annichiarico

Diffusion

Édition Insitu, Le passe muraille a.s.b.l., Max Mertens, Mike Bourscheid, Sofia Bouratsis

Publication

Anna Recker, Joseph Tomassini

Mobilité

Aline Bouvy, Anina Brosius Rubin & Elena Bienfait, Belle Sauvage, Daniel Lloyd, David Brognon, Doris Becker, Doris Drescher, Jeff Weber, Laurianne Bixhain, Raphaël Gindt, Serge Ecker, Sumo

Workshop

Photomeetings a.s.b.l.

5. Danse**Création**

Anne-Mareike Hess, DanceTheatreLuxembourg a.s.b.l., Yuko Kominami

Diffusion

Anne-Mareike Hess, Gianfranco Celestino, Léa Tirabasso, Simone Mousset

Mobilité

DanceTheatreLuxembourg a.s.b.l., Giovanni Zazzera, Hannah Einsle, Jill Crovisier

Master classes

Circulo Antonio Machado a.s.b.l., DanceXperience a.s.b.l.

6. Arts multidisciplinaires**Création**

Compagnie Ghislain Roussel a.s.b.l., DanceXperience a.s.b.l., David Ianni, Friday Island a.s.b.l., MASKÉNADA a.s.b.l., Paul Schumacher, Rhysom Danz Kollektiv a.s.b.l., Sandy Flinto

Diffusion

Maurizio Spiridigliozzi

7. Design, arts appliqués, métiers d'art**Edition**

Design Friends a.s.b.l., Laurie Lamborelle

8. Cinéma d'art et d'essai**Mobilité**

Gintare Parulyte

3.2. Bourses et résidences

L'objectif du programme de bourses est de favoriser la recherche, la création et le perfectionnement en permettant aux artistes de disposer des ressources nécessaires à la création d'œuvres et à la réalisation de différentes activités liées à leur démarche artistique, et ce, tout au long de leur carrière.

Le Fonds culturel national est continuellement à la recherche de mécènes privés prêts à parrainer – et donc à contribuer au financement – des bourses dans le but de soutenir des activités dans le domaine de la création.

Depuis fin 2014, le Fonds culturel national a développé un programme extensif de bourses et résidences. Celles-ci sont attribuées par voie de concours, sur base d'appel à candidatures qui visent l'excellence des dossiers. Les boursiers sont sélectionnés par des comités d'experts. Le but est d'encourager le développement du parcours professionnel des artistes, toutes disciplines confondues, et de favoriser la recherche, la création et le perfectionnement. De telles bourses permettent aux jeunes talents, artistes confirmés et professionnels du secteur, de disposer des ressources nécessaires à la réalisation d'activités liées à leurs démarches artistiques, et ce, tout au long de leur carrière.

Depuis fin 2014, le Fonds culturel national propose une série de bourses financées par la Fondation Michelle, fondation abritée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg. Ces bourses sont destinées à de jeunes musiciens talentueux au Luxembourg et en Europe dans le domaine de la musique classique. En mettant à disposition de ces musiciens les moyens nécessaires à l'exercice de leur pratique, les bourses ont pour vocation de leur permettre de se consacrer à leur vocation et de perfectionner leur art.

Bourses pour talents précoces : bourses permettant à de jeunes musiciens, résidant au Luxembourg ou dans la Grande Région et inscrits dans le cycle préparatoire des conservatoires, de participer à des cours de perfectionnement (workshop ou master class).

Jury : Marc Jacoby (directeur, Conservatoire du Nord, Ettelbruck), Marc Meyers (directeur, Conservatoire de Luxembourg) et Marc Treinen (directeur, Conservatoire d'Esch-sur-Alzette).

Lauréats 2016 : Cyprien Keiser (violoncelle) et Zala Kravos (piano).

Prix d'encouragement : Chanel Perdichizzi (harpe), Max Gieres (piano), Yanis Grisó (violon) et Maté Sütö (piano).

Bourses pour master classes internationales :

bourses permettant à de jeunes musiciens résidant au Luxembourg ou dans la Grande Région de suivre une formation instrumentale ou vocale (workshop ou master class) et d'acquérir de nouveaux savoirs grâce à la participation à des cours de perfectionnement.

Jury : Carl Adalsteinsson (CAPE, Ettelbruck), Patrick Coljon (Orchestre Philharmonique du Luxembourg, Luxembourg) et Alex Müllenbach (Mozarteum, Salzburg).

Lauréats 2016 : Hy-Khang Dhang (saxophone), Cathy Heidt (violon) et Anaëlle Ziadi (harpe).

Prix d'encouragement : Joëlle Wiseler (chant).

Bourses pour master classes en chant : bourses permettant à de jeunes chanteurs résidant en Europe de participer à une formation vocale au sein d'une master class de haut perfectionnement. Ces bourses sont organisées en collaboration avec « Nei Stëmmen a.s.b.l. ».

Jury : Mariette Lentz (Conservatoire du Nord, Ettelbruck), Jean-Paul Majerus (INECC, Luxembourg) et Luisa Partridge-Mauro (Conservatorio di Musica Giuseppe Verdi, Milan ; École de l'UGDA, Luxembourg).

Lauréats 2016 : Adrien Barbieri, Gianna Cañete Gallo, Marie Hamard, Sylvie Humphries, Anne-Sophie Sevens et Valéri Turmanov.

Bourses d'études musicales en master : bourses permettant à des étudiants, résidant au Luxembourg ou dans la Grande Région et diplômés d'un bachelor en musique, de poursuivre des études en master dans un établissement d'enseignement musical de niveau universitaire.

Jury : Marc Jacoby (directeur, Conservatoire du Nord, Ettelbruck), Marc Meyers (directeur, Conservatoire de Luxembourg) et Marc Treinen (directeur, Conservatoire d'Esch-sur-Alzette).

Lauréates 2016 : Stéphanie Houillon (viole de gambe), Caroline Mirkes (violoncelle), Anik Schwall (pédagogie musicale) et Jenny Spielmann (pédagogie musicale).

Bourses de recherche pour la préparation du mémoire de fin d'études en musicologie : bourse de recherche au profit d'étudiants résidant au Luxembourg ou dans la Grande Région et inscrits en dernière année de master sanctionné par un mémoire de fin d'études en musicologie.

Jury : Françoise Molitor (Cedom, Bibliothèque nationale de Luxembourg), Sam Reinard (Rocklab Centre de ressources, Rockhal) et Danielle Roster (CID – Fraen an Gender, Luxembourg).

Lauréate 2016 : Marlène Duhr, « Cécilianismus in Luxemburg » (Le cécilianisme au Luxembourg).

Bourse de composition musicale : bourse pour un compositeur âgé de moins de 40 ans résidant au Luxembourg ou dans la Grande Région afin de l'accompagner dans son développement musical à travers son travail (coordination, arrangement, répétition) avec un ensemble de chambre professionnel et la programmation de sa pièce lors d'un concert. Cette bourse est organisée en collaboration avec *United Instruments of Lucilin*.

Jury : Dominique Escande (directrice programmation culturelle + MICE, Centre culturel de Rencontre Neimënster), Guy Frisch (directeur, *United Instruments of Lucilin*) et Marcel Reuter (compositeur).

Lauréat 2016 : Claude Kraus.

Bourse de soutien à un jeune musicien intégrant un orchestre professionnel : bourse de soutien pour un jeune musicien d'instruments à cordes ressortissant d'un pays européen afin de l'accompagner dans son développement musical (perfectionnement) et son intégration dans les structures d'orchestre professionnel pour un cycle complet d'une saison (huit projets, de septembre 2016 à juin 2017). Cette bourse est organisée en collaboration avec les Solistes Européens Luxembourg.

Jury : Alexandre Kaganovsky (Solistes Européens Luxembourg), Christoph König (chef d'orchestre principal et directeur musical, Solistes Européens, Luxembourg) et Eugène Prim (directeur administratif, Solistes Européens Luxembourg).

Lauréat 2016 : Valeriu Verstiuc (violoncelle).

Bourse d'aide à une tournée de concerts : bourse pour un jeune musicien ou un ensemble de musiciens résidant au Luxembourg ou dans la Grande Région et présentant un projet de tournée dans le domaine du chant ou de la musique classique afin de l'accompagner dans son développement musical.

Jury : Guy Engels (critique musical, Radio 100,7), Rémy Franck (rédacteur en chef, Pizzicato) et Roland Wiltgen (Fédération luxembourgeoise des auteurs-compositeurs, Luxembourg).

Lauréate 2016 : Sabine Weyer (piano).

Cyprien Keiser, bourse pour talents précoces.

Concert de Gala des lauréats de la Fondation Michelle, Auditoire de la LALUX Assurances, 1^{er} juin 2017, photo © Lea Giordano.



Ensemble United Instruments of Lucilin et les boursiers 2016 de la Fondation Michelle, Valery Verstiuc, Cyprien Keiser, Stephany Ortega, Anaëlle Ziadi, Chanel Perdichizzi, Marlène Duhr et Claude Kraus. Auditoire de la LALUX Assurances, 1^{er} juin 2017, photo © Lea Giordano.



Bourses de formation auprès de la Music Education Academy : bourses permettant à de jeunes musiciens professionnels issus d'un pays de l'Union Européenne de participer à une formation spécifique et appropriée pour pouvoir mieux se présenter dans des concerts ou des productions pour jeunes publics. Ces bourses sont organisées en collaboration avec la Philharmonie Luxembourg.

Jury : Stephan Gehmacher (directeur, Philharmonie Luxembourg), Pascal Sticklies (Senior Manager, Education Department, Philharmonie Luxembourg) et Katherine Zeserson (spécialiste indépendante de l'enseignement musical).

Lauréats 2016 : Stephany Ortega (chant), Rahel Zinss-tag (chant, violon), Deepa Goonetilleke (cor), Sehee Kim (violoncelle), Horácio Ferreira (clarinette), Martin Henneken (violoncelle), Marie Schmit (violoncelle), Andy Loor (direction chorale), Asya Fateyeva (saxophone), Anja Mörk (piano), Yves Popow (percussion).

En 2016, trois nouvelles bourses ont été proposées grâce à la générosité de donateurs privés :

Résidence pour artistes plasticiens à Bourglinster.

Bourse Francis-André : bourse de travail pour jeunes artistes peintres de moins de 35 ans de la Grande Région couplée à une résidence de deux mois dans un atelier aménagé dans les Annexes du Château de Bourglinster et à une exposition au Kunschthaus Beim Engel à Luxembourg. Cette bourse est organisée en collaboration avec le ministère de la Culture.

Jury : Damien Deroubaix (artiste), Gabriele Grawe (Musées de la Ville de Luxembourg), Francis Feidler (fondateur et directeur honoraire de l'lkob – Museum für zeitgenössische Kunst, Eupen) et deux représentants de « Francis-André ».

Lauréate 2016 : Aurélie de Heinzelin.

Résidence de recherche et de création à Paris.

Bourse GG-FBL : bourse de recherche et de création pour artistes, toutes disciplines confondues, organisée en partenariat avec la Fondation Biermans-Lapôtre et en collaboration avec la Mission culturelle du Luxembourg en France. Cette bourse vise à encourager les jeunes créatifs à formuler un projet artistique participatif proposant une interaction entre le monde artistique et la communauté universitaire.

Jury : Valério D'Alimonte (Luxembourg for tourisme), Danielle Igniti (Galleries d'art de la Ville de Dudelange et opderschmelz) et Valérie Quilez (Mission culturelle du Luxembourg en France).

Lauréate 2016 : Claire Thill.

Résidence d'auteur à Berlin et à Bourglinster.

Bourse Bicherfrënn : bourse de recherche pour auteurs de nationalité luxembourgeoise ou résidant au Luxembourg couplée à une résidence de 8 à 10 semaines au *Literarisches Colloquium* à Berlin et une résidence de travail d'une semaine dans les espaces des Annexes du Château de Bourglinster. Cette bourse est organisée en partenariat avec les « Lëtzebuerger Bicherfrënn – Les Amis du Livre a.s.b.l. » et en collaboration avec le Centre national de littérature.

Comité de sélection : Claude D. Conter (Centre national de littérature), Jeanne E. Glesener (Université du Luxembourg), Nathalie Bender (critique littéraire) et 2 membres des « Lëtzebuerger Bicherfrënn – Les Amis du Livre a.s.b.l. ».

Lauréat 2016 : Tom Nisse (sélectionné en 2016 et départ en résidences en 2017/18).

Par ailleurs, Le Fonds culturel national a également initié deux autres bourses :

Bourse Focuna. Bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents : bourse pour financer un compagnonnage pendant la durée d'une production soit aux côtés d'un metteur en scène confirmé, soit dans une institution culturelle de renom dans le cadre d'un programme de formation pour jeunes metteurs en scènes.

Jury : Laura Graser (Rotondes), Frank Feitler (dramaturge) et Serge Rangoni (directeur, Théâtre de la Place, Liège).

Lauréat 2016 : Thierry Mousset.

Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à Montréal. Bourse Focuna :

bourse de recherche et de création pour artistes plasticiens couplée à une résidence de 3 mois à la Fonderie Darling à Montréal visant à encourager les artistes à s'immerger dans le milieu artistique montréalais et à favoriser leur mise en réseau avec la scène artistique locale, tout en contribuant à long terme au développement de leur parcours professionnel.

Comité de sélection : Béatrice Josse (Frac Lorraine), Kevin Muhlen (directeur artistique, Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain) et Michèle Walerich (Centre national de l'audiovisuel).

Lauréate 2016 : Claudia Passeri.

Aurélie de Heinzelin. Lauréate de la Bourse Francis André.

Exposition *J'aime le souvenir de ces époques nues*. Galerie Kunschthaus Beim Engel (2.12.2016-23.12.2016), photo © Tom Lucas/MNHA.

Thierry Mousset. Lauréat de la bourse d'accompagnement pour metteur en scène émergent.

Théâtres de la Ville de Luxembourg, photo © Antoine Morin.



3.3. Dons

Le Fonds culturel national a également comme objectif de susciter et d'organiser le mécénat, afin de promouvoir l'essor culturel du pays grâce à la générosité et l'enthousiasme dont sont animés des particuliers ou des dirigeants de sociétés, soucieux d'apporter leur soutien au développement culturel.

Dons en nature

Conformément aux modalités de la loi du 4 mars 1982, le Fonds culturel national peut recevoir des dons en nature (objets d'art, mobilier, livres, objets de collection ou documents qui sont d'une haute valeur culturelle, artistique ou historique), soit sans indication de destination – auquel cas les dons et les allocations seront utilisés par le Fonds pour financer divers projets culturels qui lui sont soumis –, soit pour le compte d'institutions culturelles.

En 2016, les institutions ayant bénéficié des dons en nature ont été les Archives nationales, le Mudam Luxembourg – Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean, le Musée national d'histoire et d'art et le Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg.

Archives nationales

Lot de 83 documents datant du 18^e au 20^e siècle concernant les familles Wilmes, Hirsch et Schettert de Wiltz ainsi que les métiers de drapiers et de tisserand.
Donateur : Claude Delfeld.

Lot de 135 documents historiques datant du 18^e au 20^e siècle.

Lot de 60 documents (correspondance, actes notariés, affiches) concernant l'histoire des chemins de fer Prince-Henri et plus particulièrement la construction de la ligne Wiltz-Kautenbach.

Donateur : Max Schmitz.

Mudam Luxembourg – Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean

Collectif GCC : *Co-Op*, 2014, HD video 4:08 mins. loop.

Collectif GCC : *White Stool*, 2014, C-print, 105 x 70 cm.

Sven Johne : *Wissower Klinken*, 2007, HD-projection, DVD, 8:20 min.

Sven Johne : *Tears of the Eyewitness*, 2009, HD video, 22:30 min.

Sven Johne : *Sunset*, 2010, Hand-Offset, 34 x 49,5 cm.

Sven Johne : *Lampedusa, Telefon des Leuchtturmwärter*, 15. September 2010, JS18, 2010, C-Print, 17 x 13 cm.

Sven Johne : *Greatest Show on Earth*, 2011, Single channel HD video, 22:56 min.

Donateurs : Stephanie et Patrick Majerus.

Musée national d'histoire et d'art

Lot de 46 documents historiques d'archives des familles Antoine Elter, Emile Mousel, Arnold Schaack et Léon Schaack.

Donateur : Jean Antoine Schaack.

Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg

Ota Nalezinek et Simone Pauly, *Vue de la ville de Luxembourg*, 1989, tapisserie murale, 150 x 203 cm.

Donateurs : Andrée et Romain Poos.

Dons en espèces

Le règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 modifiant le règlement du 4 juin 2004 a permis de faciliter la procédure de recevabilité des dons en espèces en permettant au Fonds culturel national de délivrer un agrément pour les activités culturelles répondant au premier article de ce même règlement.

Depuis lors, 23 associations ou institutions culturelles ont bénéficié d'un agrément :

- Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain pour le projet « Cap 16 »
- CAPE – Centre des Arts Pluriels Ettelbruck pour la saison 2015/16
- Indépendant Litte Lies a.s.b.l. pour la saison 2015/16
- Uergelfrënn Waldbëlleg a.s.b.l. pour le projet « Eng Uergel fir Waldbëlleg »
- Fabrique d'Eglise d'Eschdorf a.s.b.l. pour la restauration de l'église d'Eschdorf
- KammerMuseumVeräinLëtzebuerg a.s.b.l. pour la saison 2015/16
- Mierscher Kulturhaus pour la saison 2015/16
- CEPA a.s.b.l. pour le projet « Rotondes Hollerich »
- Rencontres Musicales de la Vallée de l'Alzette a.s.b.l. pour la saison 2015/16
- Musée national d'histoire et d'art pour la souscription publique pour l'acquisition du tableau « Vue du Château de Larochette » (1848) de Barend Cornelis Koekkoek
- Centre national de l'audiovisuel pour la souscription publique pour l'acquisition du fonds photographique de Romain Uhrhausen
- Musel Link a.s.b.l. pour le projet « miMo »
- Orchestre de Chambre du Luxembourg a.s.b.l. pour le projet « Prix Anne et Françoise Groben »
- When 'Airy Met Fairy pour le projet « The Great Escape »
- Les Amis du Chant Luxembourg a.s.b.l. pour les concerts « John Rutter/Matthias Schmitt » et « Christmas Carols »
- Mierscher Kulturhaus pour le projet « CAKU »

- FëBLux – Fir ëffentlech Bibliothéiken Lëtzebuerg a.s.b.l. pour leurs activités culturelles
- De kleng Maarnicher Festival a.s.b.l. pour l'édition 2016 du festival
- Orchestre de Chambre du Luxembourg a.s.b.l. pour la saison 2015/16
- Fabrique d'Eglise de Bertrange a.s.b.l. pour la restauration de l'orgue de l'église Sts Pierre et Paul de Bertrange
- Open Screen a.s.b.l. pour leurs activités culturelles
- Luxembourg American Cultural Society a.s.b.l. pour leurs activités culturelles
- Freed um Liesen a.s.b.l. pour leurs activités culturelles

En 2016, des dons en espèces pour un montant total de 230.284,47 EUR (contre 161.765 EUR en 2015) ont transité par les comptes du Fonds culturel national. 606 donateurs ont ainsi bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982.

4. Extrait du compte d'exploitation

Les produits

Au cours de l'exercice 2016, le Fonds culturel national a généré des recettes à hauteur de 1.017.930,10 EUR.

Les recettes en provenance de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse s'élevaient à 600.000,00 EUR, celles de la Fondation Michelle à 70.000 EUR. Des dons affectés pour la bourse Francis-André ont été à hauteur de 5.000 EUR et des dons non affectés à hauteur de 25 EUR. Les intérêts s'élevaient à 21,63 EUR.

Les garanties de bonne fin et les remboursements non utilisés ont été repris pour un montant de 3.250 EUR.

Ces recettes ont été affectées par le comité directeur conformément aux objectifs arrêtés par la loi modifiée de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

Les charges

Les dépenses du Fonds s'élevaient à 1.110.549,69 EUR.

Les frais de fonctionnement du secrétariat (salaires, fournitures de bureau, etc.) se chiffraient à 158.368,48 EUR.

Le montant des jetons de présence pour les membres du comité directeur s'élevait à 4.597,21 EUR.

Le montant des intérêts payés et autres charges financières se chiffrait à 3,66 EUR.

Les subventions et bourses accordées aux institutions, associations, maisons d'éditions et artistes suivant les décisions prises par le comité directeur lors des réunions se montaient à 947.580,34 EUR.

Le mécénat

Les dons en espèces reçus avec indication de destination, ayant transité par les comptes du Fonds culturel national et ayant bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982, ont atteint le chiffre de 208.534,47 EUR.

Les dons en nature ont été évalués par la commission interministérielle à hauteur de 131.099,00 EUR. Le Fonds culturel national a émis aux donateurs des certificats de déductibilité fiscale pour l'année d'imposition 2016 pour la valeur respective.

Au 31 décembre 2016, l'avoir non affecté du Fonds culturel national s'est élevé à 227.158,94 EUR (solde exercices antérieurs, balance des recettes et des dépenses, engagements).

5. Bilan et perspectives

Au fil des années, le Fonds culturel national est devenu un organisme indispensable à la survie d'une multitude d'organismes et d'artistes individuels dans le paysage culturel luxembourgeois. L'impact du nouveau comité directeur a joué ici un rôle primordial : nommé en novembre 2012, il a permis au Fonds culturel national d'évoluer et de s'inscrire dans son temps.

Dans ce sens, le comité directeur a d'abord procédé à la commande d'un logo et d'une charte graphique, par voie de concours restreint, cette démarche ayant eu pour but d'accroître l'attrait visuel du Fonds culturel national et d'assurer une plus grande visibilité extérieure. Un site Internet a été créé (www.focuna.lu) pour une consultation facilitée de toutes les informations sur le Fonds culturel national et les activités se déroulent désormais en toute transparence. Ainsi, les demandes de soutien, qui se font dorénavant par le masque de saisie en ligne, sont publiées régulièrement sur le site, avec le détail des décisions prises par le comité directeur. Cette transparence permet de valoriser davantage les projets retenus et de rendre la politique de soutien du Fonds culturel national accessible et compréhensible.

Depuis sa nomination, le comité directeur a également effectué la mise en place et l'application de nouveaux critères d'éligibilité et de nouvelles modalités d'attribution des aides et subventions. Dans cette première phase de réorientation du Fonds, il a été décidé que les demandes de subventions devaient être impérativement liées à des projets.

La définition des missions du Fonds culturel national est soumise à une adaptation constante, à l'instar de l'évolution et du dynamisme du secteur sur lequel portent ses activités et afin de répondre à la demande de celui-ci. Le Fonds a ainsi redéfini ses missions notamment dans l'objectif de proposer plusieurs types d'aides par domaine artistique. La création artistique indépendante et la mobilité artistique sont devenues des priorités du comité directeur dans l'attribution des aides et subventions. Aussi le Fonds a-t-il pour mission de recevoir, de gérer et d'employer des allocations et dons provenant de sources publiques ou privées en vue :

- d'encourager la création artistique luxembourgeoise et soutenir les acteurs culturels professionnels notamment par le biais de subventions, d'aides financières, de subsides, de bourses, d'une commande et de récompenses attribués par l'entremise d'un processus d'évaluation par des experts ;
- de promouvoir le développement du secteur artistique dans les domaines suivants : arts de la rue et cirque, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, cinéma d'art et d'essai, danse, design, art appliqués et métiers d'art, littérature et édition, musique, théâtre et culture scientifique ;
- de favoriser le rayonnement et la promotion des artistes professionnels du Grand-Duché de Luxembourg à l'étranger ;
- de promouvoir les échanges artistiques à l'étranger ;
- de favoriser la mobilité internationale des créateurs, avec des programmes de résidences ;
- de coordonner et favoriser les actions avec les missions culturelles luxembourgeoises à l'étranger ;
- d'assurer le contact avec les organismes et institutions internationaux qui relèvent du secteur de la production artistique ;
- de faciliter une meilleure visibilité des intervenants culturels et leurs activités ;
- d'améliorer la communication et concertation des intervenants culturels entre eux, avec la population, les promoteurs et les différents partenaires du milieu ;
- d'assurer la formation et le suivi de carrière des créateurs ;
- d'appuyer et soutenir les intervenants du secteur de la culture scientifique et technique dans leurs efforts d'éducation et de sensibilisation.

À l'aube des Assises culturelles en été 2016, le comité directeur a également mené une série de discussions avec les responsables du ministère de la Culture et a été un interlocuteur privilégié de Deloitte pour l'étude des dispositifs de soutien mis en œuvre par les institutions publiques. En effet, sans l'apport du Fonds, certaines structures seraient contraintes de réduire voire d'arrêter leurs activités, ce soutien financier représentant entre 20 à 30 % de leur budget annuel. Ces échanges ont été fructueux, notamment concernant les possibilités de rationalisation de ces dispositifs de soutien et de transfert de certaines compétences en matière de subventions du ministère de la Culture vers le Fonds culturel national.

Cependant, en cas d'un tel transfert, une réorganisation du Fonds culturel national s'imposerait et une nouvelle loi devrait être élaborée, basée, d'une part, sur celle du Fonds national de la recherche et, de l'autre, sur celle du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle. Une telle réforme serait toutefois d'une grande utilité non seulement pour assurer une meilleure gouvernance, une plus grande efficacité budgétaire et une simplification administrative des bénéficiaires, mais aussi pour fédérer des synergies entre tous les acteurs culturels.

Il serait effectivement souhaitable qu'une répartition plus efficace se fasse dans l'attribution des aides et soutiens, soit en fonction des secteurs culturels, soit en fonction du type d'aide offert. Dans cette perspective, le Fonds a déjà entamé une première opération de démarcation, par rapport aux autres bailleurs de fonds existants (ministère de la Culture, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, music:LX et autres), en développant un programme extensif de bourses et résidences, sur base d'appels à candidatures, plutôt que de se concentrer sur l'octroi de subsides au sens classique. Il s'agit ici d'une mesure supplémentaire dans le système de financement de la culture, qui entend contribuer à la consolidation et au développement des acteurs culturels. Il est toutefois urgent que la coopération interinstitutionnelle soit renforcée pour jeter les bases d'une structuration rationnelle des dispositifs d'aides financés par les deniers publics.

En 2017, l'objectif du Fonds culturel national sera donc d'étendre encore davantage ce programme de bourses et résidences sur l'ensemble des différents champs artistiques. Il s'agit de permettre aux artistes de disposer d'un nouvel environnement de travail et de création. Le Fonds culturel national souhaite entretenir une collaboration durable et stratégique avec des diffuseurs internationaux tels que la Fondation Biermans-Lapôtre à Paris, le Literarisches Colloquium Berlin ou la Fonderie Darling à Montréal afin de permettre ainsi à nos artistes de développer leurs réseaux professionnels.

De plus, en l'absence de décret constituant une référence terminologique légale et univoque, le Fonds culturel national a décidé d'élaborer un glossaire en 2017. Ce guide terminologique s'adressera en premier lieu aux artistes professionnels désireux de postuler pour les aides et soutiens financiers proposés par le Fonds culturel national. Il s'agit, avant tout, de faciliter les démarches des artistes et d'assurer la lisibilité des documents portant sur les bourses et les subsides.

De concert avec le ministère de la Culture, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, music:LX et tout autre partenaire, le comité directeur continuera donc à travailler sur un projet de réforme qui aura pour objet de redéfinir les missions du Fonds culturel national afin d'assurer que le périmètre d'activité en matière de subventionnement soit plus clairement défini au futur.

Luxembourg, le 2 février 2017

Jo Kox
Président



FONDS
CULTUREL
NATIONAL

Adresse

Fonds culturel national
4, boulevard Roosevelt
L-2912 Luxembourg

T 247-86617
info@focuna.lu
www.focuna.lu

Établissement public
régé par la loi modifiée
du 4 mars 1982

ISBN 978-2-919794-16-4



9 782919 794164